



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 - Santé humaine, animale environnementale : une seule santé

Question écrite n° 30269

Texte de la question

M. Loïc Dombrevail attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire, dans la perspective de prévenir de futures crises sanitaires d'origine zoonotique, sur la nécessité de consacrer une approche sanitaire globale et transdisciplinaire décloisonnant médecine humaine, médecine animale et sciences environnementales. Aujourd'hui, les infections zoonotiques constituent une menace croissante. En effet, 60 % des maladies infectieuses connues sont d'origine animale et l'importance sanitaire des zoonoses ne cesse de croître puisqu'environ 75 % des maladies humaines émergentes sont zoonotiques. Les salmonelloses, les leptospiroses, la brucellose, la tuberculose, la rage ou la maladie de Lyme sont, par exemple, présentes dans la majorité des pays. Les encéphalites virales comme l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou l'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1) sont plus graves encore et qualifiées de zoonoses majeures. Les coronaviruses sont répandues et bien connues chez les animaux. Les coronavirus comme le SARS-CoV1, le MERS-CoV ou le SARS-CoV2 (covid-19) en font partie. Leur point commun réside dans le franchissement de la barrière d'espèces pour arriver à l'homme, *via* des espèces sauvages hôtes intermédiaires ; or cette étape est très largement favorisée par l'empiètement des activités humaines sur les milieux naturels, le pillage des ressources naturelles, le trafic des espèces et la déforestation. Ces maladies d'origine animale engendrent des coûts humains et économiques majeurs. Alors que la pandémie du covid-19, dont l'origine en lien avec les espèces sauvages se précise, n'est toujours pas maîtrisée, et que l'on déplore plus 355 000 morts dans le monde entier, on constate que toutes les économies mondiales s'installent désormais dans une récession économique durable. Des solutions passent sans doute par une nouvelle approche et une nouvelle organisation pour l'avenir. Il semble, en effet, indispensable de changer de paradigme sanitaire et promouvoir le concept d'« une seule santé », héritier de la biopathologie comparée initiée par le père de la médecine vétérinaire, Claude Bourgelat, et des travaux de Louis Pasteur. Six organisations internationales se sont d'ailleurs regroupées pour coordonner les différents systèmes de santé à l'échelle de la planète : l'OMS, l'UNICEF, la FAO, l'ONU, la Banque mondiale et l'OIE. À ce sujet, il faut mentionner la « tripartite » formée par FAO-OMS-OIE, qui a développé des stratégies communes sur certains sujets, en particulier la lutte contre l'antibiorésistance, programme décliné dans de nombreux pays, notamment en voie de développement ou en transition. L'Académie vétérinaire de France, l'Académie nationale de médecine et l'Académie de pharmacie ont indiqué dans de récents communiqués que la pandémie actuelle était l'occasion de mettre concrètement en pratique le concept « une seule santé », pour la préservation de la santé de l'humanité. Si M. le député se félicite de telles prémices d'une mobilisation et d'une collaboration internationale, il insiste sur la nécessité d'y intégrer la dimension environnementale. Pour lui, protéger la santé à l'échelle planétaire passe impérativement par la préservation du patrimoine biodiversitaire et par l'avènement d'un développement durable. Préserver la santé, désigne autant la santé humaine, la santé animale que la santé des milieux naturels, toutes imbriquées. Il souhaite donc, d'une part, savoir comment elle entend œuvrer pour le développement d'approches transdisciplinaires et, d'autre part, d'un point de vue plus général, quelles mesures elle serait prête à envisager pour valoriser le concept d'« une seule santé », concept qui, pour garantir au mieux la santé publique, appelle à supprimer le cloisonnement entre les sciences environnementales et les sciences évolutives de la médecine humaine et vétérinaire.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Dombrev](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30269

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3970

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)